



# Attestation

LVMS/07/20/02

AFAQ AFNOR INTERNATIONAL atteste que les dispositions mises en place par :

**KYRANIS TRAVEL**  
exerçant sous le nom commercial  
**IMPRESSIVE TUNISIA**

pour ses activités ont été vérifiées selon les dispositions requises par le programme de vérification :

**VERIFICATION DES MESURES SANITAIRES COVID-19**

et sont déployées sur le site suivant :

**Immeuble Olivier, Centre Babel 1053 Les Berges du Lac TUNIS TUNISIE**

Cette vérification a été réalisée le :  
02/07/2020

**Ridha HAJERI**  
Président Directeur Général  
d'AFAQ AFNOR International

Le présent avis ne porte que sur le périmètre qui est indiqué et donne le droit de l'usage de la marque « Mesures Sanitaires COVID 19 vérifié par GROUPE AFNOR » pour une durée de un an à compter de la date de vérification. Il est incessible et ne peut, en aucune manière, être modifié unilatéralement ni altéré. Cet avis représente une appréciation positive d'un dispositif à un moment donné et non une certification, une garantie ou une notification de la conformité aux exigences de la législation ou d'une réglementation édictée par une administration nationale ou internationale. L'organisme ne saurait en aucun cas prétendre que lui-même ou ses produits/services sont en conformité avec la législation et /ou réglementation par le simple fait qu'il est titulaire ou dispose de la présente attestation. L'organisme s'engage à ne faire référence aux interventions d'AFAQ AFNOR INTERNATIONAL et à cette attestation que dans le respect des principes de clarté et de sincérité et à prendre toutes dispositions afin d'éviter toute confusion notamment avec une certification de services ou un label au sens du code de la consommation .CERTI INT F068.1 06/2020